



# MAIRIE D'ESSERTINES EN CHATELNEUF

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2023  
Délibération n°2023-10-005

**OBJET :** BARRIERE MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

<p><b>Date de convocation :</b> 17 octobre 2023</p> <p><b>En exercice :</b> 15 membres <b>Présent(s) :</b> 11 <b>Pouvoir(s) :</b> 0 <b>Absent(s) :</b> 4</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 24/10/2023</p> <p>Et son affichage</p> <p>Délibération comportant 1 page(s), 0 annexe(s)</p>	<p>Le 23 octobre 2023, à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, à la salle du conseil d'ESSERTINES-EN-CHATELNEUF, sous la présidence de Michel JASLEIRE</p> <p><b>Les membres présents en séance :</b> Michel JASLEIRE - Stéphane POYET - Delphine IMBERT- Sébastien REYNAUD - Christophe MEUNIER - Roger GRANDPIERRE - Julien DERORY - Charles DUTOIT Hélène BALLEREY- Sébastien MORLEVAT - Carole MURE</p> <p><b>Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :</b> <b>Le ou les membres absent(s) non excusé(s) :</b> <b>Le ou les membres excusés :</b> Laurine SOLLE - Bernadette FOREST - Stéphane MORLEVAT – André TRUNEL</p> <p>Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le secrétariat de séance. Le Conseil Municipal désigne Madame Hélène BALLEREY</p>
---	--

Afin de sécuriser la rampe d'accès à la MSP, il est envisagé d'installer une barrière de sécurité.

Nous avons reçu un devis de Metallerie Charra Massard de 1 657 € HT.

Nous avons reçu un devis de M. Eddy Juban de 3 450 € HT.

**Après délibération**, et à l'unanimité (11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le conseil municipal :

- **ACCEPTÉ** le devis de Metallerie Charra Massard d'un montant de 1657 € HT.
- **AUTORISE** M. le maire à signer le devis.

Essertines en Châtelneuf, le 24 octobre 2023

La secrétaire de séance  
Hélène BALLEREY

Le Maire  
Michel JASLEIRE

RF Montbrison
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/10/2023 042-214200891-20231023-DE_2023_10_005-DE